

Louis **DELAPORTE**

Fils de Jean et Françoise DELAPORTE

ET CXII 70

Le 28.01.1657

Ct de Mariage

devant Renault

Vaultier

Jean DELAPORTE, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Laval, fils de noble homme Jean DELAPORTE, sieur de Sougé, et défunte Guillermie BELIEVE, assisté dudit sieur son père, pour ce présent, demeurant audit Laval au Maine, étant de présent logé à Paris rue des Lombards, paroisse St Jacques de la Boucherie, et messire Jean DE FAVEROLLES, conseiller du roi en ses conseils, trésorier général du marc d'or des ordres de sa majesté, et demoiselle marie HERSANT son épouse, demeurant rue de la Champ Verrerie, paroisse Ste Eustache, stipulant pour demoiselle Françoise DE FAVEROLLES leur fille, en la présence de Noëlle LAMBERT veuve de Jean DE FAVEROLLES, marchand bourgeois, aïeulle paternelle.

47000L de dot dont 45000l en deniers comptants à valoir sur leur succession. 2000L par lesquelles ils logeront et nourriront les futurs en leur maison et leur fourniront comme domestiques un laquais et une servante.

Ils seront communs en bien selon la coutume de Paris.

16000L entreront dans la communauté et 31000L seront en propre à la future épouse.

Le futur doue la future épouse de 1500L de rente annuelle et 1200L de rente de revenu annuel lequel sera en propre aux futurs enfants. D'autres conventions suivent.

Très nombreux témoins de la noblesse, du clergé, et de la bourgeoisie.